



FICHE METIER:

ELECTRICIEN

(installateur)

1•Nature du travail,

Reperage des emplacements

L'électricien installateur commence par étudier les plans et les schémas qui lui sont utiles pour la pose des câbles. Il repère ensuite sur le chantier le futur emplacement des disjoncteurs, tableaux ou armoires électriques. Il vérifie enfin qu'il dispose bien des fournitures et outillages nécessaire à l'installation.

2•Installation et raccordements

il peut alors installer les canalisations et les supports, poser le réseau de câbles, implanter les divers matériels (interrupteurs, prises de courant, appareils de chauffage) et effectuer les raccordements nécessaires.

3•Mise en service

Une fois ces travaux achevés, il procède à une série de tests pour vérifier que l'installation est bien conforme aux plans et schémas fournis dès le départ. Il participe à la mise en service en présence du client et du chef de chantier.

4•Informatique et téléphone

Selon les chantiers, l'électricien peut assurer le câblage des liaisons informatiques ou de la téléphonie, installer et régler la vidéosurveillance, les systèmes d'alarme, la gestion du chauffage et de la climatisation

5•Compétences requises

5-a•De la méthode

Ce métier exige un esprit méthodique pour accomplir les travaux étape par étape. Rigueur et vigilance sont nécessaires, car toute erreur peut avoir de graves conséquences en termes de sécurité des installations. Bref, il faut avoir le sens des responsabilités.

5-b•Un bon relationnel

Ayant affaire à toutes sortes de clients (entreprises, collectivités ou particuliers), l'électricien doit avoir des facilités de communication. Travaillant en équipe, il doit également être capable d'échanger des informations techniques avec ses collègues de travail.

5-C•contre indication moins fortes.

Les anomalies dans la vision des couleurs, pouvant entraîner une confusion entre les fils, sont de moins en moins invalidantes, les repérages se faisant de façon différente. Mais il vaut mieux ne pas être sujet au vertige, car on peut être amené à travailler en hauteur.

5-d•Polyvalence appréciée

L'électricien peut se voir confier diverses missions : mise en place d'un réseau d'éclairage public, entretien et dépannage d'installations, avec tout ce que cela comporte (diagnostic, remplacement d'éléments défectueux, réglages, etc.). Les entreprises recherchent des candidats assez souples pour s'adapter à toutes ces demandes.

6•Plusieurs parcours permettent d'exercer la profession d'électricien installateur :

Le CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques constitue un sésame et se prépare en 2 ans après la classe de 3e , dans un lycée professionnel :

lycée Pétro Attiti à Nouméa , le lycée Augustin Ty à Touho ou le lycée Champagnat à Paita.

ou par l'apprentissage : le centre de formation des apprentis.

Plus polyvalent que le CAP, le bac pro électrotechnique, énergie, équipements communicants:lycée Pétro Attiti,le lycée Augustin Ty et le lycée Champagnat, permet de bien maîtriser tous les domaines de l'installation et de la maintenance électrique (électricité du bâtiment, domotique, électricité industrielle). Après quelques années d'expérience professionnelle, le titulaire d'un bac pro peut facilement accéder à des fonctions d'encadrement.

Le salaire debutant est environ 1446 euros,soit 173520 francs pacifique.

7•Lieux d'exercice et statuts

7-a•Sur un chantier

L'électricien installateur travaille sur des chantiers de construction ou de rénovation. Le plus souvent, il se déplace d'un chantier à l'autre. Il fait en général partie d'une équipe orchestrée par un chef d'équipe et un chef de chantier.

7-b•Coordination nécessaire

L'électricien installateur doit coordonner ses activités avec tous les autres corps de métier (maçons, plâtriers, chauffagistes...) pour assurer le bon déroulement des travaux.

Cette coordination est essentielle sur les très gros chantiers comme les immeubles de bureau ou les centres commerciaux, par exemple.

8•Ressources utiles

CCCA-BTP - Comité central de coordination pour l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics
<http://www.ccca-btp.fr>

CAPEB - Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment
<http://www.capeb.fr>

Comprend l'Union nationale artisanale équipement électrique et électronique (UNAEÉE).

FFIE - Fédération française des installateurs électriciens
<http://www.ffie.fr>

Fédération française du bâtiment
<http://www.ffbatiment.fr>

SERCE - Syndicat des entreprises de génie électrique

<http://www.serce.fr>

www.metiers-electricite.com

9•Quelques photos d'exemple :



[source:google.com](http://source.google.com)

copier-coller le lien suivant sur internet pour voir la presentation du metier dans une petite video.

<https://www.youtube.com/watch?v=TWROgQGovVE>